

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION DU 04 OCTOBRE 2015

Etaient présents :

Représentants du personnel :

Mme Tarwa Abdallah
Mme Katrin Chaker
M. Benoit Landesmann
M. Thierry Roy

Comité de Gestion :

1. Appoline Raiss
2. Nathalie De Gaulle
3. Fatima Akkaoui
4. Aboubaker Hassan
5. Moustapha Idriss Nour
6. Aboubakar Ndiaye
7. Mohamed Sadek
8. Hasna Mohamed
9. Tarek Farah
10. Coralie Durand

Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle : Dominique Richard

Proviseur : Patrick Noel

DAF : Sylviane Wojcik

Conseiller Consulaire : Jean Meunier

Enfant Maya Collaros : A la demande du président, observation d'une minute de silence.

La question de l'assurance des transports scolaires est ensuite évoquée ainsi que des comportements des élèves et des bus.

Point par le Proviseur sur le partage des responsabilités (LFD/bus/association/enfants...) ainsi que sur les différentes assurances :

- Assurance de l'établissement : à l'intérieur de l'établissement
- Assurance transport scolaire par les parents (France)
- Assurance responsabilité civile : ex. rembourser les lunettes cassées à autrui (qui n'existe pas à Djibouti).

Il faut donc clarifier les limites de chacune des assurances et informer les parents.

Rendez-vous sera pris avec les assureurs afin de trouver un produit qui nous correspond (assurance extrascolaire).

Examiner aussi le cas des assurances militaires ouvertes aux civils.

L'assurance habitation de Amerga couvrirait la responsabilité civile...

Date des Conseils de Gestion 2015-2016 : Les 1^{er} dimanches ouverts de chaque mois à 18h30.

Point sur la rentrée scolaire :

Effectifs : 144 élèves en moins à la rentrée (1720 au lieu de 1864) dont 118 perdus pour le seul primaire. La même baisse devrait se produire l'an prochain(2016/2017) : il faudra donc prévoir des fermetures de classes : celles que nous n'avons pas fermées cette année (2 classes) et celles qu'il faudra fermer en plus l'an prochain, soit 4 à 5 classes à fermer en septembre 2016.

Le collège-lycée se maintient relativement bien tandis que le % de djiboutiens augmente légèrement (provenant de la Nativité principalement).

Les effectifs actuels varient de 27 à 31 élèves par classes au collège, et de 19 à 28 au lycée (à l'exception de la 1^oL avec 9 élèves).

Recrutement : 8 postes de titulaires résidents non pourvus...

Date de l'AG : Dimanche 25 octobre 18h30.

Ordre du Jour de l'AG :

- Point sur la rentrée
- Point sur les travaux de l'été
- Point sur le projet immobilier,
- Election de 4 membres complémentaires au CG de l'APE
(date limite de remise des candidatures : jeudi 22 octobre à 11h)

Travaux de l'été :

Site Dolto : 37 000 000FDj

Site Kessel : 8 000 000 FDj

- Défection de Obsieh (Gymnase Kessel et lavabos Dolto)
- Cas de AliFitini : baisse de qualité et retards importants.

Leur situation sera réglée en commission travaux/finances.

Le nombre d'entreprise habilitées à réaliser des travaux doit être revu à la hausse (appel à candidatures) afin de pouvoir se passer des entreprises qui ne donnent plus satisfaction.

Point financier sur la rentrée :

Recettes : manque à gagner de 7 millions au dernier trimestre 2015 par rapport à nos recettes prévisionnelles (dû à la baisse d'effectifs) soit près de 12 millions sur tout 2015.

Dépenses, on s'achemine vers un excédent de dépenses de personnels de près de 30 millions.

Point sur les Fiches de Poste : Certains salariés refusent de signer les fiches de poste.

Prendre des avis juridiques sur cette question, monter les dossiers de licenciements pour les employés dont les dossiers sont suffisamment renseignés. Appliquer cette politique de fermeté à l'ensemble du personnel sans discrimination de poste/fonction.

Exonération : seuls bénéficiaires, les CDI en temps plein et les temps partiels (sur demande explicite de l'administration). Cette année, le taux de prise en charge sera de 70%.

Congés maladies :

Au delà de 45 jours d'absences justifiées, le salaire est réduit de moitié.

Le certificat médical est à transmettre sous 48h, au-delà desquels le salarié est considéré en absence non justifiée (non rémunérée).

Calendrier de paiement des salaires : il est acté que le mois d'août sera dorénavant payé fin août.

Projet immobilier : 13,5 M euros pour reconstruire à l'identique (+20%) le collège-lycée.

Absolute nécessité du projet ne serait-ce que pour des mesures de sécurité.

Contexte : réduction des effectifs.

Il y a lieu de faire une demande formelle (écrite) auprès de l'ambassadeur pour obtenir une partie du terrain « Monclar » et faciliter ainsi le déroulement des travaux et prévoir les extensions futures. De même, on en profitera pour demander des garanties par rapport à la concession du terrain sur lequel se réalisera le projet immobilier.

Financièrement, l'AEFE ne donne plus de subvention directe (Cf. 33%) mais plutôt anticipe les projets en maintenant « bas » le taux de remontée sur la rémunération des résidents.

Rémunération des « TNR » :

La nouvelle grille salariale enseignants est adoptée (Cf. tableau joint) : Il s'agit de revaloriser les salaires bruts de titulaires et créer 2 nouvelles catégories pour les titulaires de plus de 15 et plus de 20 années d'expérience effective.

Expérience effective	BRUT	Net avant ITS	NET éq. euros	BRUT	Net avant ITS	NET Eq. euros	Augment.	%
0-5 ans	341 000	329 000	1 648	384 000	372 000	1 864	215	13
5-10 ans	352 000	340 000	1703	417 000	405 000	2 029	326	18
10-15 ans	363 000	351 000	1759	442 000	430 000	2 154	396	22
15-20 ans	xxx	xxx	xxx	490 000	478 000	2 395	2 395	100
20-25 ans	xxx	xxx	xxx	520 000	508 000	2 545	2 545	100

La prime de l'enseignante spécialisée sera payée au même montant qu'en France (et en fonction de son pourcentage de temps de travail).

Divers :

- Prime de classe : réservée aux chargés de classe (i.e. l'enseignante titulaire de la classe, responsable des contenus pédagogiques mêmes s'ils sont dispensés par d'autres intervenants).

- Signature du contrat de travail : les personnels ont 48h pour signer le contrat sous peine de « licenciement ».

- M. Rigot au CERN : ok pour remboursement de 846 euros.

- Taux de change pour la facturation du premier trimestre : 200 FDj/euros.

- Cas Mme Lardhir : Un courrier de réponse à ses accusations sera rédigé. Pour sa proposition, une simulation sera établie et présentée au CG pour décision.

La séance est levée vers 23h50...